



# Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : début véraison.**

### Mildiou

- **Risque de repiquage présent sans conséquence sur la récolte.**

### Oïdium

- **Aucun risque.**

### Black rot

- **Avec l'enclenchement de la véraison, risque de contamination nul.**

### Tordeuses

- **Rares pontes relevées.**

### Cicadelles vertes

- **Surveillez les larves.**

### Flavescence dorée

- **3<sup>e</sup> traitement entre le 2 et le 29 août.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

**N°20**  
**24/08/2021**



#### Animateur filière

Magdalena GIRARD

**Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime**

[magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr)

#### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

#### Supervision

DRAAF

Service Régional de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Charentes N°20 du 24/08/2021 »*



# Phénologie

---



Stade 35 – Début véraison

Sur les parcelles observées cette semaine, le stade moyen calculé est 35, ce qui correspond à début véraison.

## Climatologie

---

- **De la semaine passée**

### Températures

La température a légèrement augmentée sur les 2 dernières semaines pour atteindre en moyenne 20,2°C.

### Pluies

Il a très peu plu au cours des 2 dernières semaines. La moyenne de la pluviométrie est inférieure à 1mm pour les deux Charentes.

- **Prévisions météo**

Les prévisions météo annoncent un temps ensoleillé pour les 10 jours à venir.

## Maladies

---

- **Mildiou**

### Observations

Le mildiou continue d'infester les jeunes feuilles situées en haut du feuillage ainsi que sur les entre-cœurs. Nous pouvons observer sur les TNT de Le Tâtre et Vignolles une augmentation de l'intensité sur grappes.

**A ce stade, la croissance est très faible. Les grappes et les anciennes feuilles ne sont plus sensibles. Les éventuelles sorties de taches sur jeunes feuilles sont sans conséquences sur la récolte.**

**Toutefois sur les jeunes ceps, des attaques de mildiou sur feuilles peuvent encore impacter la mise en réserve.**

 **Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium**

### Observations

Sur le TNT de Saintes et sur la parcelle de référence de Juillac-le-Coq l'intensité de l'attaque d'oïdium sur grappes progresse légèrement.



**Oïdium sur grappes, parcelle Bouteville**  
(Crédit photos L. Bizeau – CA17)

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Black rot**

### Observations

Le black-rot ne semble pas avoir progressé sur les deux dernières semaines.

 **Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Echaudage**

Nous constatons dans le vignoble des symptômes d'échaudage, selon l'orientation des rangs (la face sud-sud-ouest étant fortement touchée).

## **Ravageurs**

---

- **Tordeuses**

### Observations

#### Piégeage alimentaire

Depuis le 10 août, on relève quelques captures sporadiques d'Eudémis à Ambleville, Jurignac, Mainxe, Verrières et Segonzac. Le vol semble plus important à Mons La Tâcherie avec 30 papillons piégés sur 11 jours.

14 œufs ont été observés à Mons La Tâcherie et 9 perforations pour 100 grappes le 22 août.

#### Piégeage sexuel

Depuis le 10 août, on relève quelques captures sporadiques d'Eudémis à Arvert, Bougneau, Burie, Le Chay et Sigogne. Le vol semble plus important à Rouillac avec 52 papillons piégés sur 7 jours.

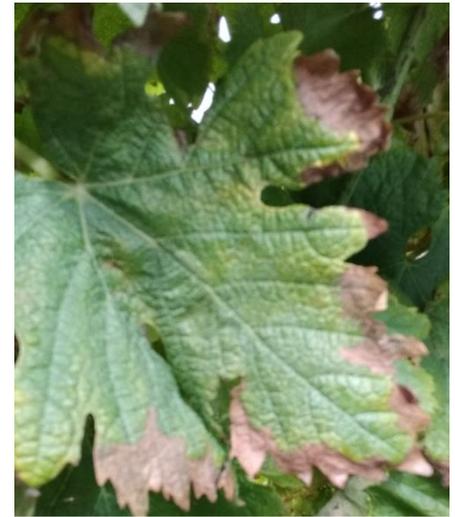
**Le suivi de vol, l'observation des perforations de la fin de deuxième génération et le comptage de pontes sont décisifs pour établir le niveau de pression de cette troisième génération. Réalisez des comptages de pontes sur 100 grappes.**

 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**

## • Cicadelles vertes

La première génération printanière n'a aucune conséquence sur la vigne. Mais, ce sont les populations larvaires de la deuxième et troisième génération qui peuvent générer les symptômes de grillure. En effet, de très fortes attaques, peuvent altérer l'activité photosynthétique et pourraient nuire à l'accumulation des sucres dans les baies et dans les parties ligneuses.

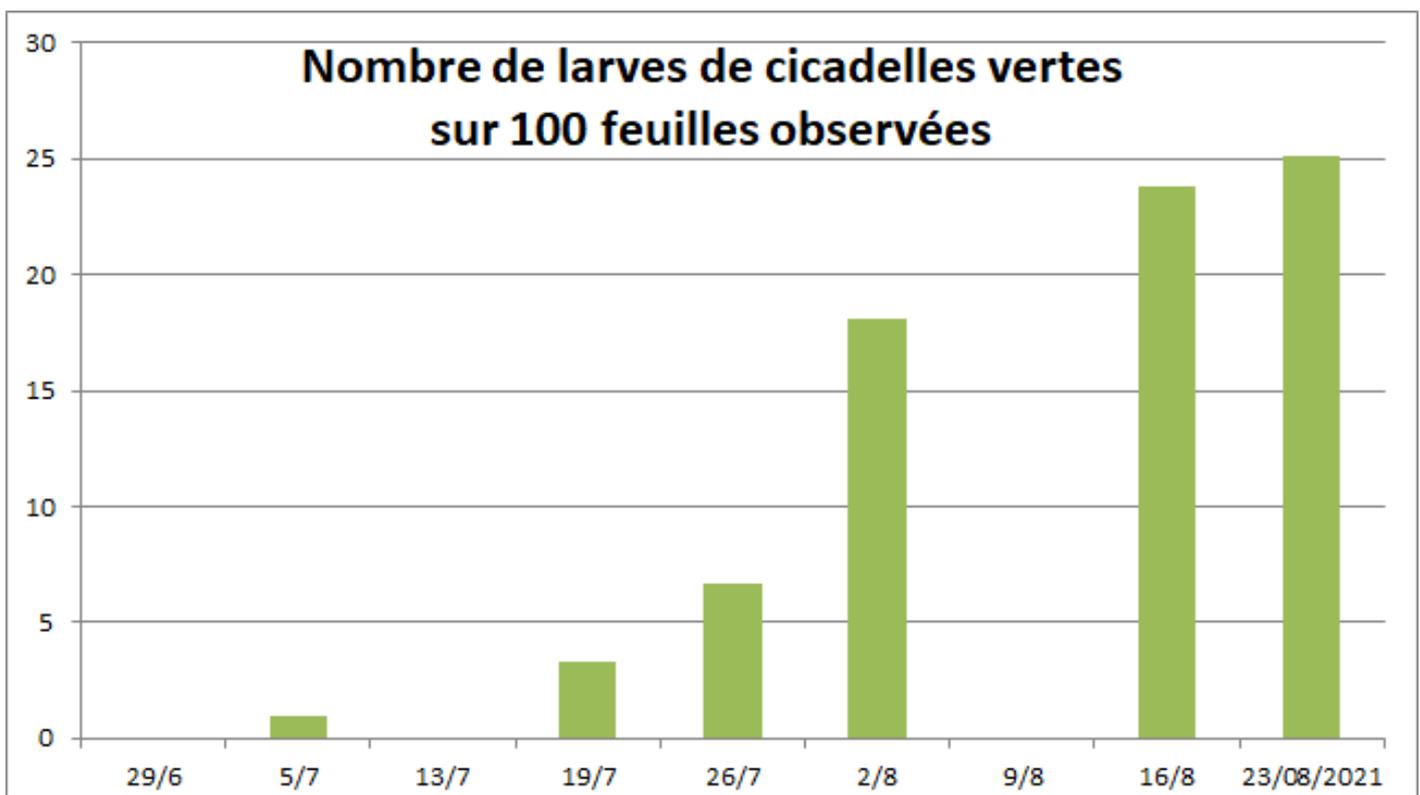
La cicadelle verte préfère les zones abritées, humides. Elle évite les endroits venteux et exposés directement au rayonnement du soleil. Les températures optimales du développement des larves sont en moyenne de 15°C la nuit et 25°C le jour. Les œufs de cicadelles sont détruits par des températures supérieures à 32°C. Les conditions climatiques à venir vont relancer la dynamique de reproductions des adultes et le développement larvaire.



**Symptômes de grillure, parcelle Cozes**  
(Crédit photos L. Caillaud - CA17)

## Observations

Le nombre de larves observées cette semaine est en moyenne, en augmentation. Il atteint 25 larves pour 100 feuilles. Les comptages vont de 0 (Migron, Mons et Varaize) à 82 (Saintes et Burie).



**Le seuil de nuisibilité est de 100 larves pour 100 feuilles.**

- **Flavescence dorée**

Le troisième traitement doit être appliqué entre le 2 et le 29 août.

### Observations

**C'est le moment de réaliser les prospections.** Elles sont obligatoires. Pour cela, les viticulteurs ont été destinataires de la fiche de prospection pré-remplie. Ils doivent la renvoyer dans tous les cas, même s'ils n'observent pas de symptômes. La date buttoir pour le retour des fiches est le **1<sup>er</sup> octobre**.

### Prospections collectives

La prospection du vignoble doit être réalisée chaque année pour détecter au plus tôt des pieds afin d'éviter des foyers de contamination. Des prospections collectives sont organisées. Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates de prospection :

DATES	HEURES	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
VENDREDI 26 août	8H30	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE	BELLEVIGNE
LUNDI 30 août	8H30 14H00	JUILLAC-LE-COQ JUILLAC-LE-COQ	JUILLAC-LE-COQ JUILLAC-LE-COQ	JUILLAC-LE-COQ JUILLAC-LE-COQ
MARDI 31 août	8H30 14H00	— —	SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES FOUSSIGNAC	ARS SAINTE-SÉVÈRE
MERCREDI 01 septembre	8H30 14H00	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE CRITEUIL-LA-MAGDELEINE	— —	HAIMPS MESNAC
JEUDI 02 septembre	8H30 14H00	SAINT-MARTIAL SAINTE-SOULINE	JARNAC	CHÂTEAUBERNARD —
VENDREDI 03 septembre	8H30 14H00	VAL DES VIGNES —	ANGEAC-CHARENTE —	MOSNAC-SAINT-SIMEUX —

#### **Contact :**

Chambre d'agriculture de la Charente : Mélissa GECHELE 05 45 36 34 00.

DATES	HEURES	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
LUNDI 30 août	8H30 14H00	— SAINT-THOMAS-DE-CONAC	— SAINT-THOMAS-DE-CONAC	— ROUFFIGNAC
MARDI 31 août	8H30 14H00	COURCERAC —	CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET COZES	CLION-SUR-SEUGNE RÉAUX-SUR-TRÈFLE
MERCREDI 01 septembre	8H30 14H00	SAINT-MAIGRIN ÉCOYEUX	SAINT-MAIGRIN —	SAINT-MAIGRIN NEUILLAC
JEUDI 02 septembre	8H30 14H00	SAINT-LÉGER —	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE CRAVANS	— —
VENDREDI 03 septembre	8H30 14H00	SAINT-THOMAS-DE-CONAC AUJAC	SAINT-THOMAS-DE-CONAC FLOIRAC	SAINT-THOMAS-DE-CONAC —

#### **Contact :**

Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime : Céline Mathieu 05 46 50 45 00.

Toutes les infos : <https://flavescencecharentes.com/>

**Zone 4 : 06 70 57 09 82**

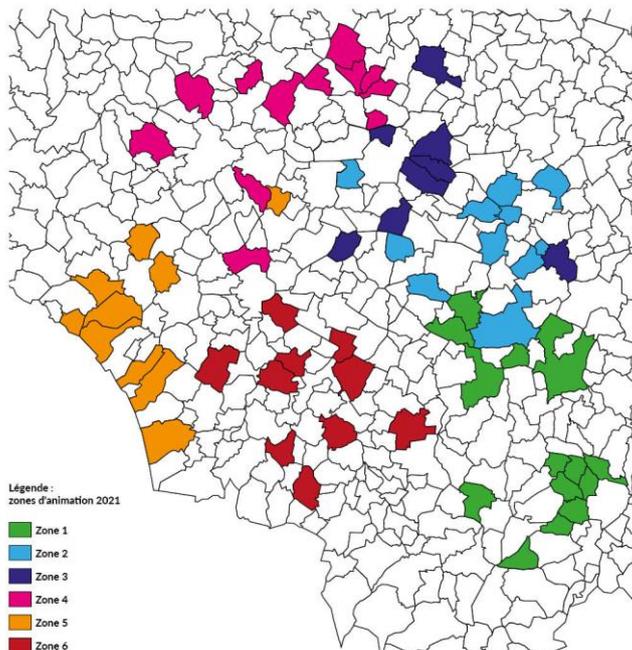
Aujac	Juicq
Aumagne	Nieul-lès-Saintes
Bercloux	Port-d'Envaux
Courcerac	Prignac
Courcoury	Saint-Léger
Écoyeux	Le-Seure

**Zone 5 : 07 88 47 27 90**

Barzan
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet
Cozes
Cravans
Épargnes
Floirac
Montpellier-de-Médillan
Saint-Fort-sur-Gironde
Saint-Sever-de-Saintonge
Saint-Thomas-de-Conac

**Zone 6 : 07 88 47 27 90**

Allas-Bocage
Avy
Bols
Clion-sur-Seugne
Neuillac
Ozillac
Réaux-sur-Tréfle
Rouffignac
Saint-Georges-Antignac
Saint-Maigrin



Légende :  
zones d'animation 2021

Zone 1
Zone 2
Zone 3
Zone 4
Zone 5
Zone 6

**Zone 3 : 06 36 47 76 04**

Ars
Châteaubernard
Halimps
Mesnac
Mosnac-St Simeux
Nercillac
Réparsac
Sainte-Sévère

**Zone 2 : 07 71 85 70 88**

Angeac-Charente
Bellevigne
Échallat
Foussignac
Gené
Jarnac
Juillac-le-Coq
Louzac-Saint-André
Saint-Même-les-Carrières
Triac-Lautrait
Vibrac

**Zone 1 : 06 14 09 20 78**

Barbezieux-Saint-Hilaire
Bardenac
Boisbretreau
Brie-sous-Chalals
Chatignac
Criteuil-la-Magdeleine
Val-des-Vignes
Lignières-Sonneville
Saint-Félix
Saint-Laurent-des-Combes
Saint-Martial
Sainte-Souligne
Sauvignac
Vignolles

## Le Mémo de l'Observateur

### A faire :

- **Observations phénologie/croissance.**
- **Observations « véraison » TNT/parcelles de référence.**
- **Relevés de pièges sexuels et alimentaires tordeuses avec changement de capsule eudémis et de pièges chromatiques cicadelles.**
- **Observation des pontes et comptages de perforations tordeuses.**
- **Comptages de larves de cicadelles.**
- **Enregistrement sous Epicure.**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".